



Poitou-Charentes

Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2011

Document financé avec le concours financier de la
Région Poitou-Charentes



1 NOTRE PROJET, NOS MOYENS, NOS RÉSULTATS

« L'agriculture durable est économiquement viable, socialement équitable, et respectueuse de l'environnement. C'est une recherche permanente de compromis et de cohérence entre ces trois éléments »

A	Notre projet : la promotion et la mise en œuvre d'un développement agricole et rural durable.	6
B	Les objectifs visés par le réseau InPACT	7
C	Nos moyens	8
D	Nos résultats pour l'année 2011	9

2 ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ÉCONOMES, AUTONOMES ET BIOLOGIQUES

« Être autonome dans ses choix et ses pratiques pour vivre de son métier et préserver les ressources naturelles »

1	Recherche et développement au service de systèmes de production autonomes, économes et biologiques.	11
A	Grandes Cultures Economes : une expérimentation grandeur nature.	11
B	Ecophyto : vers l'autonomie des agriculteurs et l'économie des intrants. Témoignage : J-F DABILLY	12
C	Projet « Les Champs de Biodiversité ».	14
D	Expérimentation grandes cultures biologiques sans élevage : ROT AB.	15
E	Etude du coût de production en maraîchage diversifié circuits courts : un outil d'aide à la décision.	16
2	Développer durablement la production biologique.	17
A	Le « Pôle conversion Bio » : un partenariat pour favoriser et coordonner l'accompagnement à la conversion.	17
B	Reconquérir la qualité de l'eau à travers le développement de la production Bio.	18

3 FAVORISER L'INSTALLATION DES PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES ET AGRI-RURAUX ET LE MAINTIEN DES AGRICULTEURS EN ACTIVITÉ.

« Assurer le renouvellement des paysans et développer l'emploi en milieu rural pour des campagnes vivantes »

1	Favoriser la transmission et l'installation des porteurs de projets agricoles et agri-ruraux.	21
A	Créer une dynamique territoriale autour de la question foncière.	21
B	Le réseau InPACT : des compétences complémentaires pour un accompagnement adapté.	23
C	Un outil commun pour l'appui aux porteurs de projets et jeunes installés en agriculture : le tutorat. Témoignage : E. DEWEZ	24
D	De l'idée au projet : une démarche pour favoriser la création d'activités innovantes en milieu rural.	26
E	Accompagnement des projets d'accueil à la ferme.	27
2	Accompagner les agriculteurs en difficulté.	28
A	Le rôle et les missions de Solidarité Paysans. Témoignages : G. MAZOIN et G. LAVOIES	28
B	Soutenir les agriculteurs fragilisés par la formation.	29

4 VALORISER LA PRODUCTION ET DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION

« Agir sur nos territoires pour développer la consommation de nos produits de qualité »

1	Développer les circuits courts et valoriser les produits locaux.	31
A	Le Réseau Régional des Circuits Courts: outil de développement des circuits courts. Focus : Pour des produits "autrement" : les paniers 100% région d'Accueil Paysan.	31
B	Favoriser la création de point de vente collectif. Témoignage : L. ROCHARD	32
C	Soutenir les projets de transformation à la ferme en agriculture biologique.	34
D	Développement de la Restauration Hors Domicile sur le territoire du Nord Deux-Sèvres.	35
2	Structurer des filières de produits biologiques régionaux.	36
A	Accompagner les transformateurs régionaux.	36
B	Développer la restauration collective biologique.	36

Des systèmes de production qui font la différence !

SOMMAIRE

2	Sommaire
3	Édito

38	La valeur ajoutée d'une tête de réseau
39	L'enrichissement mutuel : le point fort du réseau
40	Orientations stratégiques pluri-annuelles du réseau
41	Les membres du réseau InPACT
42	Ils soutiennent les membres du réseau InPACT

Ce document a pour vocation de présenter des projets individuels et collectifs complémentaires menés par le réseau InPACT sur le territoire picto-charentais en 2011. Il n'est en aucun cas exhaustif.

LE MONDE AGRICOLE majoritaire veut continuer à croire que tous les systèmes de production se valent. Des exploitations de toutes tailles et de systèmes de production variés (productivistes ou autonomes) continuent à disparaître tous les jours. Il n'y aurait donc pas lieu de privilégier l'un ou l'autre de ces systèmes. Ce raisonnement est tronqué. Il est basé sur la seule rentabilité économique !

L'agriculture s'exerce sur des territoires et elle n'est pas neutre : elle engendre des impacts environnementaux et sociaux forts. Tous les systèmes de production agricole n'ont pas les mêmes effets sur l'environnement et l'emploi. Face à ce constat, une des lignes directrices fortes du réseau InPACT, choisie dès 2005, a été d'accompagner le changement de pratiques vers des systèmes de production autonomes, économes et biologiques. En un mot, il s'agit de travailler sur l'efficacité des charges engagées (réduction des phytosanitaires, carburants, charges de mécanisation...) qui ne cessent de croître, tout en préservant la production. Sans démultiplier les volumes produits, ces systèmes permettent de dégager un revenu tout en engendrant un faible impact sur l'environnement. Des emplois y sont généralement créés pour assumer les charges de travail non mécanisées ou valoriser la production via la transformation des produits à la ferme. Ils font la différence !

Cette agriculture durable, ancrée dans son territoire, et que nous pratiquons chaque jour ne concerne pourtant qu'un faible pourcentage des exploitations agricoles de la région. C'est une large majorité que nous devons encore convaincre. Les adhérents d'InPACT ont réaffirmé en 2012 leur intérêt pour le réseau qu'ils forment. Avec l'arrivée de Terre de Liens Poitou-Charentes, nouvellement créé et issu des synergies développées entre nos structures, les compétences et les champs d'action de notre réseau s'élargissent. Maintenons le cap et continuons à coopérer pour lever les freins au changement.



Notre projet, nos moyens, nos résultats

L'agriculture durable, c'est une agriculture économiquement viable, socialement équitable, et respectueuse de l'environnement, une recherche permanente de compromis et de cohérence entre ces trois éléments



Poitou-Charentes

Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale

Association de loi 1901, le réseau InPACT « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » a pour objet de promouvoir et de mettre en œuvre un développement agricole et rural durable. Dès 2005, les associations partageant et militant pour les valeurs de l'agriculture durable et de l'éducation populaire ont choisi, grâce au soutien de la Région Poitou-Charentes, de se structurer en réseau pour coordonner leurs projets, créer des synergies et démultiplier leurs forces d'action.

L'association InPACT Poitou-Charentes est composée, en 2011, de 8 membres : Acea+, Accueil Paysan, l'AFIPAR (Association de Formation et d'Information pour les Paysans et les Ruraux), Agrobio Poitou-Charentes, l'ARDEAR (Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural), la FR CIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), Solidarité Paysan Poitou-Charentes, Terre de Liens Poitou-Charentes.





A Notre projet

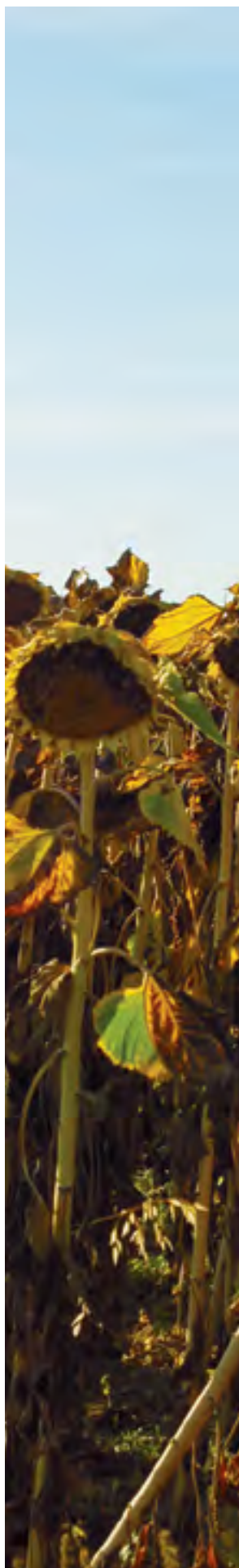
L'objet social de l'association est de promouvoir et de mettre en œuvre un développement agricole et rural durable en orientant l'agriculture vers des systèmes de production qui permettent aux agriculteurs :

- d'en vivre et d'être acteurs ;
- d'être respectueux de l'environnement ;
- d'être basés sur des principes d'équité sociale et de solidarité planétaire.



Pas de standard mais une démarche d'amélioration continue

L'agriculture durable est une démarche évolutive, elle relève d'un état d'esprit et d'une dynamique dans laquelle il est nécessaire de s'améliorer constamment. Il n'existe pas de pratique standard. Bon nombre des systèmes de production performants en agriculture durable sont ceux qui font appel aux savoir-faire paysans, bien placés pour percevoir la complexité et la globalité de leur environnement. Associés à l'évolution des connaissances scientifiques et à la concertation avec les citoyens, ils permettent de proposer et d'accompagner des changements opportuns.



B Les objectifs visés par le réseau InPACT Poitou-Charentes

L'efficacité économique : *permettre une meilleure utilisation de l'ensemble des facteurs qui concourent à la production tout en offrant le meilleur revenu possible aux agriculteurs.*

Objectifs :

- Promouvoir les systèmes de production autonomes et économes via la minimisation de l'investissement et de l'endettement, la réduction des intrants, la sobriété énergétique...
- Rechercher la valeur ajoutée pour valoriser les produits en développant les filières de qualité (AOC, filière Agriculture Biologique) et les circuits courts.

La protection des ressources naturelles : *permettre aux générations futures de répondre à leurs propres besoins.*

Objectifs :

- Favoriser l'expérimentation de pratiques innovantes en démarche de groupes pour maintenir et enrichir la biodiversité et préserver les ressources naturelles, améliorer la fertilité des sols, imaginer une agriculture sans OGM et sans pesticide...

L'équité sociale : *maintenir et développer la solidarité entre paysans, entre régions et entre pays du monde.*

Objectifs :

- Promouvoir une répartition des droits et moyens de production et des aides publiques ;
- Favoriser l'installation des porteurs de projets agricoles et agri-ruraux qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable ;
- Créer des liens entre cédants et repreneurs ;
- Permettre à ceux qui sont en difficulté et qui veulent rester agriculteur, de le rester.

L'éthique : *L'intérêt commercial ou la faisabilité technique ne peuvent constituer des arguments prioritaires*

Objectifs :

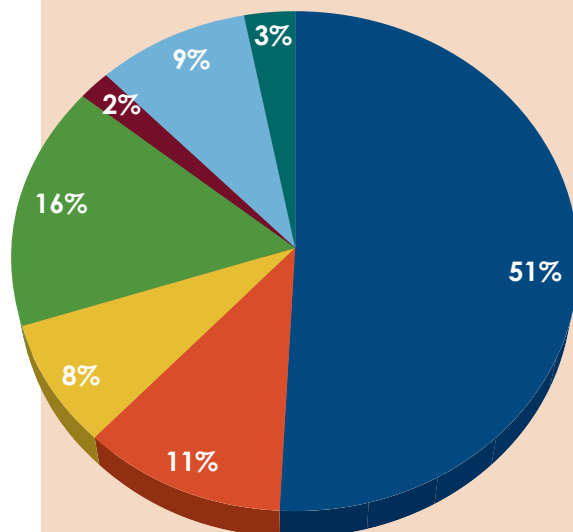
- Permettre aux agriculteurs d'être autonome, c'est-à-dire de maîtriser leur choix ;
- Ancrer l'agriculture dans le développement local de son territoire ;
- Faire évoluer l'agriculture pour qu'elle réponde mieux aux attentes de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire régional ;
- Donner davantage de garanties aux consommateurs sur la qualité gustative et sanitaire des produits.



C Nos moyens

- Des approches différentes (suivi individuel, démarches collectives...) pour travailler en complémentarité au service des agriculteurs, des porteurs de projet et des acteurs du développement rural (agents de développement, citoyens, élus...)
- Une expérience capitalisée au sein d'un réseau de 225 administrateurs et de 49 Équivalents Temps Plein
- Des moyens logistiques, des formations et des outils mutualisés à l'échelle du réseau pour une amélioration constante de nos compétences
- La synergie de nos savoir-faire au service de projets communs
- Une réflexion continue sur la gouvernance inter-réseau dans une logique d'optimisation de nos actions

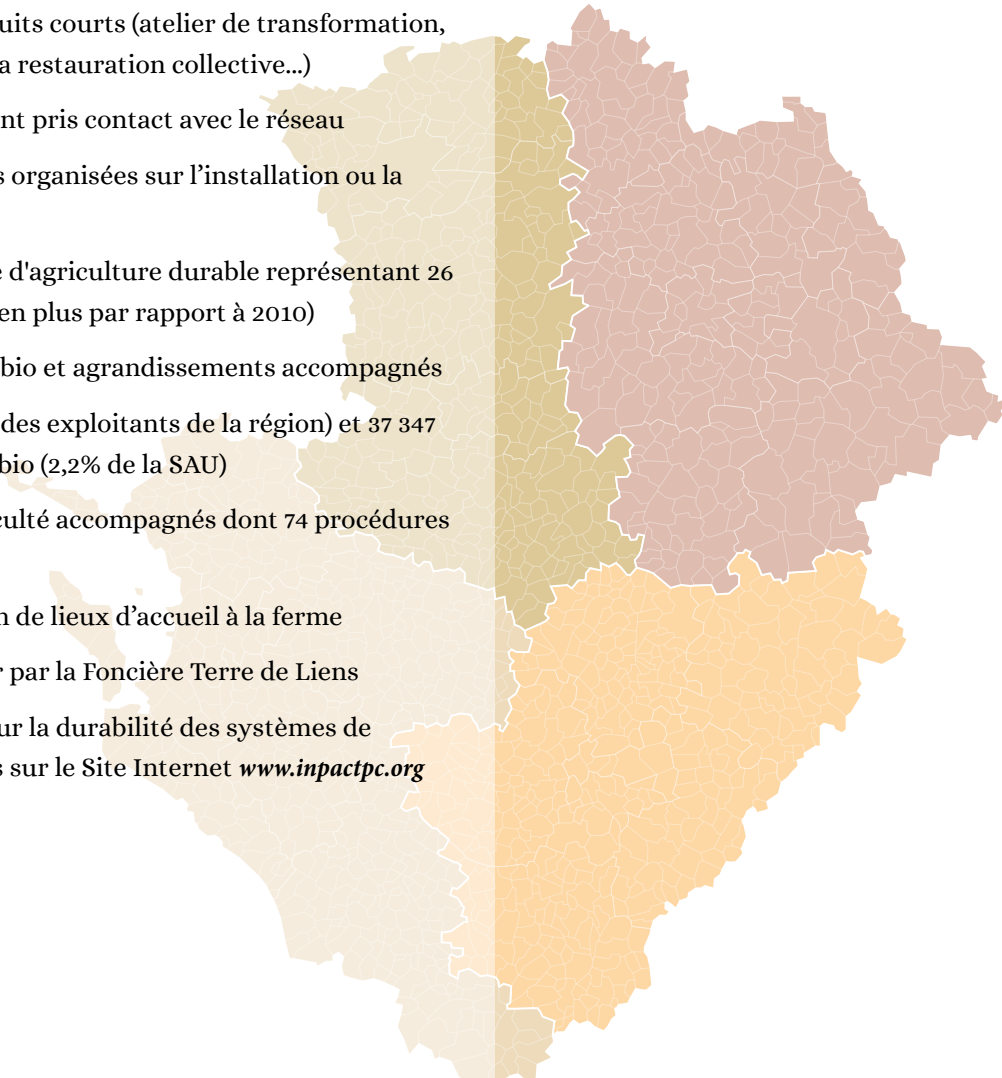
Répartition des moyens budgétaires du réseau InPACT par champs d'action



- Développement de la Bio
- Installation des porteurs de projets agricoles et agri-ruraux
- Développement des circuits-courts
- Transition vers des systèmes de production autonomes et économes
- Développement de l'agrotourisme
- Accompagnement des agriculteurs en difficulté
- Animation et communication du réseau InPACT

D Nos résultats pour l'année 2011

- 2643 heures stagiaires de formation technique dispensées.
- 18 dynamiques collectives accompagnées pour le développement des circuits courts (atelier de transformation, approvisionnement de la restauration collective...)
- 290 porteurs de projet ont pris contact avec le réseau
- 17 rencontres collectives organisées sur l'installation ou la transmission
- 325 fermes en démarche d'agriculture durable représentant 26 262 hectares (70 fermes en plus par rapport à 2010)
- 142 dossiers conversion bio et agrandissements accompagnés
- 774 producteurs bio (3% des exploitants de la région) et 37 347 hectares en production bio (2,2% de la SAU)
- 171 agriculteurs en difficulté accompagnés dont 74 procédures collectives engagées
- 21 visites de labellisation de lieux d'accueil à la ferme
- 3 acquisitions de foncier par la Foncière Terre de Liens
- 2 publications InPACT sur la durabilité des systèmes de production consultables sur le Site Internet www.inpactpc.org





ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AUTONOMES, ÉCONOMES & BIOLOGIQUES.

Être autonome dans ses choix et ses pratiques pour vivre de son métier et préserver les ressources naturelles

1 Recherche et développement au service de systèmes de production autonomes, économes et biologiques.

Les systèmes en grandes cultures ont fait l'objet d'une attention particulière en 2011. Le réseau InPACT appuie cependant d'autres initiatives autour de l'agroforesterie, du développement de la filière bois, de la filière chanvre et accompagne au changement des systèmes d'élevage de ruminants.

A Grandes Cultures Économes : une expérimentation grandeur nature



Mis en œuvre par :



Le Programme GCE, c'est :

- 3 années d'expérimentation et de tests
- 3 groupes Civam en Poitou-Charentes parties prenantes
- 56 agriculteurs du Grand Ouest impliqués

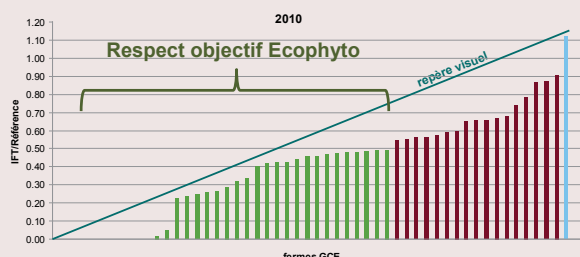
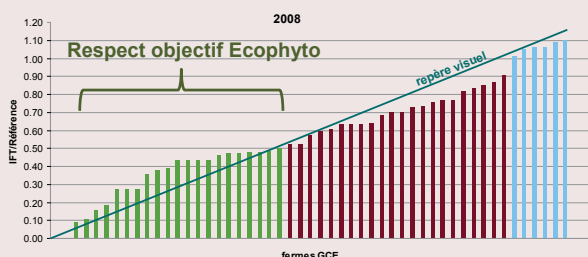
En 2011, et au bout de 3 ans, la FR CIVAM Poitou-Charentes est arrivée au terme de l'expérimentation Grandes Cultures Économes à laquelle elle a participé. Sur le grand Ouest, une quarantaine de systèmes de cultures développés a été évaluée à travers une grille de 7 critères construite notamment pour répondre à différents enjeux environnementaux et sociétaux : réduction de 50 % des phytosanitaires, concentration de nitrates dans l'eau respectant la potabilité, réduction du 20% des gaz à effet de serre. Cette démarche volontaire a permis d'analyser le niveau de réduction possible par rapport aux directives européennes dans la perspective d'établir une nouvelle MAE avec des obligations de résultats.



Différentes composantes favorables à l'atteinte de résultats satisfaisants ont pu être mises en lumière : diversification des cultures, introduction de légumineuses, réduction d'intrants (pesticides, fertilisants...), optimisation du rôle fonctionnel des Infrastructures Agro-Écologiques (IAE), implantation de cultures intermédiaires pièges à nitrates...

Le programme Grandes Cultures Économes en bénéficiant des compétences d'un grand nombre d'acteurs (animateurs Civam, agriculteurs bénévoles, enseignants, agronomes, entomologistes...) a abouti à la rédaction d'un cahier des charges pouvant servir de base à une MAE et permettant de répondre à 3 directives européennes concernant la qualité de l'eau (Directive Cadre sur l'Eau), la consommation énergétique (Directive « Climat-Énergie ») et la réduction des pesticides (Paquet Pesticides).

Au terme des 3 ans d'analyse et d'accompagnement des agriculteurs, 1 ferme sur 4 répond pleinement aux critères de ce nouveau cahier des charges alors que seulement 1/12 le respectait au départ.



En 2008, 43% des agriculteurs respectent l'objectif de réduction de moitié de l'utilisation des pesticides en 2018 par rapport à la référence régionale. En 2010, 2/3 des agriculteurs respectent l'objectif. On observe une montée en puissance de la bio et une seule ferme reste au dessus de la référence en 2010

Avec le concours financier de : Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche (fond CASDAR), Agence de l'eau Loire-Bretagne, ADEME, les Conseils Régionaux Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Île-et-Vilaine et de la Sarthe.



B Ecophyto :

vers l'autonomie des agriculteurs et l'économie des intrants.

Mis en œuvre par :



Le dispositif Ecophyto en Poitou-Charentes c'est :

- 3 années d'échange d'expériences et de tests
- 3 groupes Civam en Poitou-Charentes parties prenantes
- 56 agriculteurs du Grand Ouest impliqués

Le dispositif national DEPHY Ecophyto (Démonstration, Expérimentation et Promotion de systèmes de production agricole économes en produits phytosanitaires), avait pour objectif de mettre en place un réseau d'environ 2000 fermes et d'une quarantaine d'expérimentations pour élaborer des références sur la réduction d'usage des pesticides. Le groupe CIVAM du Châtelleraudais, déjà impliqué dans la phase test, sur 2010, a continué à se mobiliser sur cette action en 2011. Le programme Ecophyto s'est inscrit pour ce groupe dans le prolongement du travail d'échange de pratiques et de réflexions mené lors de l'expérimentation GCE. Les CIVAM du Ruffécois et du Haut Bocage ont participé à ce programme en 2011 et 2012 lors du déploiement du dispositif Ecophyto. Un groupe de producteurs bio en poly-culture élevage a rejoint le dispositif en 2012.

L'échange des pratiques agronomiques a fait émerger des solutions simples et encourageantes : l'introduction de nouvelles cultures et le mélange d'espèces permettent de moins spécialiser les systèmes et de rompre le cycle des maladies. L'entretien des bandes enherbées favorise le développement des auxiliaires de cultures (carabes consommateurs de limaces, pucerons, petites graines d'adventices). Le non labour et les couverts végétaux limitent les levés d'adventices. L'utilisation du strip till en ne travaillant que sur le rang du semis sans éveiller les adventices permet de réduire considérablement les herbicides.

Avec le concours financier de : Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques



Colloque
« systèmes de culture
autonomes, économes et
biologiques »



200 participants : agriculteurs, techniciens, agents de développement, élus et étudiants ont assisté le 18 novembre 2011, au Lycée Agricole de Melle, à l'exposé des résultats d'expériences sur les systèmes de cultures durables en Poitou-Charentes organisé par InPACT PC. En ouverture, Sandrine PAILLARD, INRA, a repositionné les systèmes de production picto-charentais par rapport à la problématique alimentaire mondiale, et relativisé la nécessité du produire plus en Poitou-Charentes. FR CIVAM PC, Accéa+, Agrobio PC ont ensuite présenté respectivement les résultats des expérimentations GCE & ROTAB en démontrant la viabilité technique et économique de systèmes plus économes en intrants, ou en agriculture biologique. La rotation, la diversité des espèces cultivées, la présence de légumineuses et de protéagineux, l'efficacité des charges engagées constituent les éléments clés de réussite. L'exposé de la Chambre Régionale d'Agriculture sur les résultats du chantier Systèmes de culture innovants (RMT) aura complété la vision des directions de travail explorées en Poitou-Charentes pour mettre en œuvre des systèmes de culture plus durables. Joseph POUSSSET, agriculteur et agronome dans l'Orne a clôturé la journée en présentant les principes d'une agriculture naturelle, opérant une synthèse théorique et pratique des fondements des systèmes de cultures autonomes, économes et biologiques.

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, WWF.

Témoignage

Quelques questions à :

Jean-François Dabilly

Président du CIVAM de Châtellerault

Installé en cultures (80 hectares) et melons (55 hectares), il assure la gestion de 70 hectares de cultures en conversion bio pour le compte d'une ferme voisine.



Expérimenter et échanger pour tendre vers des systèmes autonomes, économes et biologiques

Quelles étaient vos motivations à prendre part à l'expérimentation Grandes Cultures Économes ?

La première source de ma motivation était de participer à la réduction de l'usage de phytosanitaires dans le contexte des problèmes de santé publique que nous connaissons. La préservation de la ressource en eau tant en quantité qu'en qualité mais aussi la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et le maintien de la biodiversité : cela passe aussi par la réduction des intrants. Je suis persuadé que la diminution de la ressource fossile ne permettra pas de maintenir des systèmes productivistes. Dans le cadre du verdissement de la PAC, les changements de systèmes sont d'ailleurs incontournables.

Mon objectif est donc de faire évoluer mes pratiques pour atteindre un coût de production le plus bas possible en réduisant l'utilisation des intrants et les charges de mécanisation.

Comment peut-on définir un système de production économe ?

Un système de production économe adopte un niveau d'intrants le plus bas possible, ou mieux, n'en utilise pas ce qui nécessite de faire évoluer ses pratiques. Par exemple, les rotations longues permettent de limiter les adventices, les maladies et les nuisibles. L'introduction de légumineuses dans la rotation comme la féverole permet de fixer l'azote de l'air et de limiter les apports chimiques. Il faut dynamiser la vie du sol en utilisant les couverts végétaux (les racines des plantes remplacent en partie le travail du sol, l'enrichissent en éléments fertilisants et améliorent sa vie biologique). La consommation de carburants doit aussi être repensée : les systèmes sans labour ou l'utilisation du strip till permettent par exemple de limiter la mécanisation.

Quels ont été les principaux résultats que vous avez pu tirer de cette expérience sur votre exploitation ?

J'ai commencé à réduire mon apport en intrants dès les années 1990 mais l'expérimentation GCE nous a permis de faire intervenir des spécialistes au sein

de notre groupe pour améliorer nos connaissances et nos pratiques (rotation, sol, adventices, maladies, insectes, couverts végétaux, etc.). L'expérimentation GCE nous a donné l'occasion d'observer d'autres exploitations du Grand-Ouest, de comparer nos pratiques et nos marges pour analyser la solidité des systèmes de chacun.

Vous avez aussi participé au dispositif Ecophyto, une suite logique ?

Oui, le dispositif Ecophyto prolonge le travail de réflexion et d'analyse que nous avons mené dans GCE. Ecophyto s'accompagne en plus d'obligations notamment par rapport aux Indices de Fréquence de Traitement et du respect strict de certaines pratiques dans le cadre de la MAE Ecophyto que nous avons signé.

Quels sont les freins au changement ?

L'objectif de réduction de 50% des phytosanitaires en 10 ans est complètement possible. Les freins sont avant tout d'ordre psychologique. Pour accepter le changement, il faut prendre conscience des problèmes auxquels notre société doit faire face, réfléchir à l'avenir de nos enfants et ne pas raisonner sur une rentabilité à court terme.

Les freins sont également économiques quant aux prix des protéagineux trop faibles par rapport aux autres cultures. Les systèmes économes sont mis en place par des paysans ou des groupes de paysans, la recherche doit travailler sur ces systèmes économes pour nous aider à progresser et améliorer les variétés de protéagineux en rusticité et en productivité en autres.

Quels intérêts avez-vous retirés de cette expérience ?

Cela permet de se rendre compte qu'on n'est pas seul à réfléchir sur des systèmes alternatifs. Les résultats de cette étude nous ont surtout permis d'avoir des éléments techniques à présenter. Aujourd'hui on est de plus en plus sollicités pour faire part de nos témoignages lors de réunions publiques, en lycée agricole. Les choses avancent petit à petit !



C Projet « Les Champs de Biodiversité »

Mis en œuvre par :



Le 22 février 2011 au salon de l'agriculture, la FRCIVAM Poitou-Charentes en collaboration avec le laboratoire LEES de l'Université de Poitiers recevait un prix récompensant les lauréats de l'appel à projet « Les Champs de Biodiversité ». Le financement « LU » obtenu par l'intermédiaire de ce prix a permis le recrutement d'un chargé d'étude « Biodiversité ». L'objectif de ce poste a permis de continuer le travail réalisé dans le cadre du volet biodiversité du cahier des charges « Grandes Cultures Economes ». En 2010, un diagnostic biodiversité a été réalisé sur les parcelles de 15 exploitations du Poitou-Charentes et 3 de l'Indre. Les indicateurs biologiques utilisés lors dans cette étude étant les Carabes et les Isopodes Terrestres. Même si cette étude n'a eu lieu que sur une année, les premiers résultats montrent la pertinence du cahier des charges concernant l'implantation de Zones Ecologiques Réservoirs comme les haies ou bandes enherbées. Ce travail a aussi démontré l'intérêt de mettre en place des parcelles les plus réduites possibles pour rétablir une biodiversité utile en terme d'abondance et de diversité des espèces. L'intérêt de continuer ce travail est de montrer l'impact des pratiques culturales sur la biodiversité (travail du sol, emploi de pesticides). L'étude des carabes et des isopodes terrestres est prolongée en 2012. L'utilisation d'autres indicateurs comme les oiseaux, les vers de terre et les syrphes en complément est envisagée.

Avec le concours financier de : Fondation LU, Fondation pour la recherche sur la biodiversité



▲ Cloporte



▲ Carabe *Brachinus crepitans*

D Expérimentation grandes cultures biologiques sans élevage : Rot AB

Mis en œuvre par :



Le projet ROT AB c'est :

- Cinq régions partenaires
- Un pilotage sur la région Poitou-Charentes assuré par AgroBio
- Une plateforme de test à Archigny gérée en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne

L'augmentation du nombre de conversions de fermes spécialisées, particulièrement en plaine céréalière, conjuguée à l'augmentation du coût des engrais organiques commerciaux rend cruciale la question de la durabilité de ces systèmes.

RotAB est un programme de recherche de 3 ans (2008 à 2010), centré sur l'étude des rotations pratiquées ou à recommander en systèmes de grandes cultures biologiques, en particulier ceux sans élevage. L'hypothèse de base du projet RotAB est que la rotation est le principal levier agronomique dont disposent les céréaliers biologiques pour une bonne gestion de la fertilité et des adventices. Elles sont le moyen-clef pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de l'exploitation.

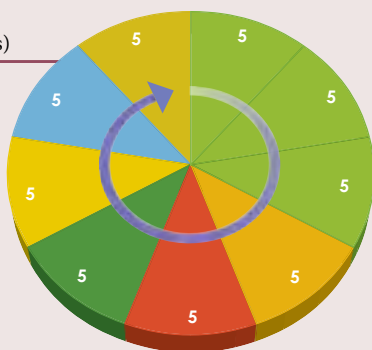
L'expérimentation RotAB, dont les résultats ont été diffusés en 2011, a permis de construire et de tester des rotations et des itinéraires techniques durables innovants, de les comparer et de les évaluer de façon multicritères (sur le plan économique et agronomique dans un premier temps). Plusieurs modalités avec différents itinéraires techniques (labour et non labour) et rotations (longues et courtes) sont testées à la station expérimentale d'Archigny. En Poitou-Charentes, l'analyse des pratiques et les tests réalisés sur la plateforme d'Archigny ont permis de construire des cas-types grandes cultures biologiques sans élevage. Ils ont pour principal objectif d'apporter des références autour de la rotation des cultures dans les systèmes céréaliers biologiques.

Avec le concours financier de : Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche (fond CASDAR).

Rotation PC 1

(surfaces en hectares)

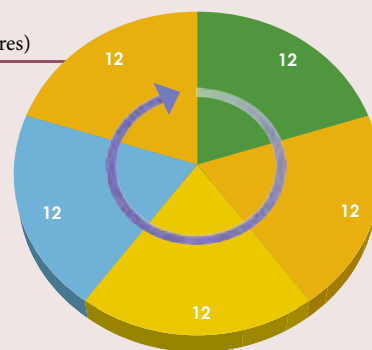
- Luzerne 1
- Luzerne 2
- Luzerne 3
- Blé tendre
- Maïs grain
- Féverole H
- Triticale
- Tournesol
- Orge H



Rotation PC 2

(surfaces en hectares)

- Féverole H
- Blé tendre 1
- Orge H
- Tournesol
- Blé tendre 2



La rotation est une construction ordonnée de la succession d'espèces cultivées sur une même parcelle. Elle a pour objectif d'assurer des conditions favorables au développement des cultures, en favorisant la fertilité du sol et en minimisant le développement de bio-agresseurs.



E Étude du coût de production en maraîchage diversifié circuits courts : un outil d'aide à la décision

Mis en œuvre par :



En 2011 :

- 2 demi-journées de diffusion des résultats rassemblant 15 participants
- Une publication de 7 fiches techniques diffusée à 180 maraîchers, consultable sur le Site Internet du réseau InPACT : www.inpactpc.org

Le projet « durabilité des agrosystèmes transformant à la ferme et/ou commercialisant en circuits courts : maraîchage diversifié », mené par InPACT, la FR CIVAM et l'AFIPAR en 2011, visait à produire des repères pour améliorer la durabilité des systèmes d'activité en maraîchage diversifié. Cette étude est destinée à des maraîchers en activité, des candidats à l'installation ou à la diversification, et des techniciens en charge du conseil.

Les interrogations quant à la rentabilité de certaines cultures et la volonté de pouvoir disposer d'éléments fiables pour fixer les prix se sont avérés être au centre des préoccupations des maraîchers. En réponse à cette interrogation, une méthode de calcul des coûts de production par culture a été développée. L'enregistrement des rendements et des temps de travaux engagés sur les cultures étudiées constituent les piliers de la méthode. L'entrée coût de production ne se limite toutefois pas à interroger la viabilité économique de l'exploitation en questionnant la gestion de la main d'œuvre (vivabilité), la reproduction de la fertilité des sols (reproductibilité), etc. L'étude a donné lieu à une publication regroupant différentes fiches techniques consultables sur le site Internet d'InPACT.



Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Union Européenne, FEADER.

2 Développer durablement la production biologique

L'agriculture biologique est un enjeu de développement de l'agriculture picto-charentaise, mais également d'aménagement du territoire et de dynamisation des emplois. Les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement sont ambitieux : passer de 2 % à 6 % en 2012 et 20% en 2020 de la SAU. Agrobio Poitou-Charentes a été identifié coordinateur du développement de la bio en Poitou-Charentes depuis 2007 en partenariat avec les Chambres d'Agriculture.

A Le « Pôle conversion Bio » : un partenariat pour favoriser et coordonner l'accompagnement à la conversion

PÔLE CONVERSION BIO Poitou-Charentes

En 2011 :

- 30 partenaires parties prenantes
- 117 projets conversion accompagnés sur la région en 2011
- 4000 nouveaux hectares engagés en AB

La perspective d'une arrivée massive de conversions à partir de 2010, a conduit à associer de nouveaux partenaires pour accompagner ce développement. Dans le but d'offrir une approche pluridisciplinaire et une prestation de qualité à tous les candidats à la conversion bio, la formalisation du Pôle Conversion a permis de mutualiser et d'harmoniser les pratiques dans le suivi des producteurs porteurs de projets bio à travers la mise en œuvre d'outils partagés (diagnostic conversion gratuit) et de formations à destination des conseillers projets. Le « Pôle Conversion Bio », lancé le 1er octobre 2010, a pour

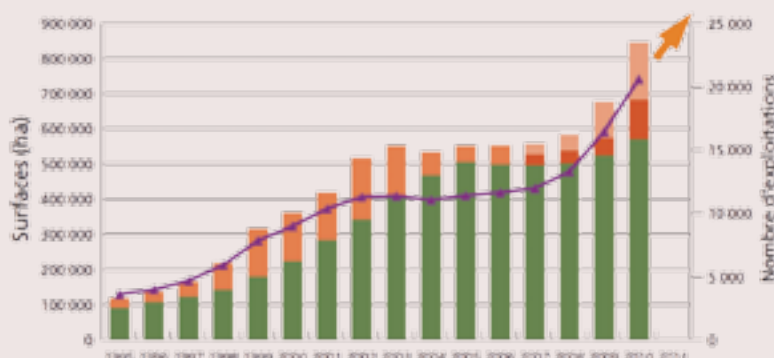
ambition de renforcer la dynamique de partenariat entre les différents acteurs agricoles, de formaliser la nature de leur organisation dans le domaine de l'accompagnement à la conversion, d'associer à l'objectif de conversion les organismes économiques. La création d'un observatoire des conversions permet de suivre l'évolution des conversions. Le pôle conversion a également pour mission de favoriser la communication entre ses partenaires mais aussi vers l'extérieur via des supports de diffusion, des interventions et un numéro vert.

Avec le concours financier de : Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux des Deux-Sèvres, Charente Maritime, Vienne, Charente, Conseil Régional Poitou-Charentes.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique

- Surfaces en 1re année de conversion (C1)
- Surfaces en 2e et 3e année de conversion (C2/C3)
- Surfaces en conversion totale
- Surfaces certifiées bio
- ▲ Nbre d'exploitations

source : Agence Bio / OC



B Reconquérir la qualité de l'eau à travers le développement de la production Bio

Mis en œuvre par :  en partenariat avec les GAB

En 2011 :

- 131 producteurs sensibilisés
- 8 nouvelles conversions
- 273 ha en conversion dont 186 ha en MAET

Dans le cadre du programme Re-Sources, visant à **reconquérir et préserver la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable en Poitou-Charentes**, tant superficielle que souterraine, Agrobio PC a mis en œuvre un plan d'actions bio sur les bassins d'alimentation des captages Re-sources.

Avec le concours financier de : Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, Conseil Régional Poitou-Charentes.

Action 1

Une **étude préalable** de recueil des données de base pour connaître le contexte et les enjeux du bassin, la place de la production biologique et les impacts de la conversion sur la qualité de l'eau.

Action 2

Visites techniques, de démonstration, et **réunions collectives** pour faire connaître la bio aux acteurs du bassin et capitaliser les références **technico-économiques** acquises sur les bassins.

Action 3

Accompagnement des porteurs de projet à travers la réalisation d'un diagnostic de conversion afin de faire le point sur la faisabilité technique en identifiant les atouts et les contraintes de la conversion.

Action 4

Création et animation de groupes d'échange afin de sécuriser techniquement les producteurs en conversion.

Action 5

Coordination et suivi des actions avec les animateurs des bassins et les partenaires techniques et financiers pour le bon déroulement du programme.





3

FAVORISER L'INSTALLATION DES **PORTEURS DE PROJETS AGRICOLES & AGRI-RURAUX** ET LE MAINTIEN DES **AGRICULTEURS EN ACTIVITÉ.**

Assurer le renouvellement des paysans et développer
l'emploi en milieu rural pour des campagnes vivantes

1 Favoriser la transmission et l'installation des porteurs de projets agricoles et agri-ruraux.

Développer l'emploi en milieu rural et accompagner la transmission d'activité nécessitent une bonne connaissance des enjeux du territoire et une adaptation à la diversité des projets: des compétences dont bénéficient les membres du réseau InPACT.

A Créer une dynamique territoriale autour de la question foncière

Mis en œuvre par : 

L'antenne régionale Terre de Liens Poitou-Charentes s'est structurée en 2011 !

En 2011 :

- 27 porteurs de projets accompagnés par Terre de Liens
- 3 acquisitions par la foncière Terre de Liens pour une surface totale de 25,4 ha

Alors que l'antenne nationale Terre de Liens pilotait depuis 2007 des actions sur le territoire picto-charentais, l'association Terre de Liens Poitou-Charentes a vu le jour le 3 décembre 2011, après plusieurs mois de mobilisation et de concertation des bénévoles régionaux. Près de 80 personnes ont participé à cet événement et 18 administrateurs se sont engagés dans la gestion de l'association et la mise en œuvre d'un programme d'action pour 2012. La diversité de profils des bénévoles (paysans, salariés, entrepreneurs, ouvriers, chômeurs, retraités..) démontrent l'intérêt des citoyens à vouloir s'engager sur les questions d'accès collectif au foncier sur la région.

L'action de Terre de Liens en Poitou-Charentes en 2011 s'est articulée autour de 3 axes d'intervention :

- L'animation sur le territoire régional d'actions visant à créer une dynamique autour de la question du foncier ;
- L'accompagnement et le soutien au projet d'achat collectif de foncier ;
- La mobilisation des outils de finances solidaires sur la région pour favoriser les projets d'achat collectif de foncier.



Un nouvel acteur de l'installation en Poitou-Charentes !

Terre de Liens reconnu comme un acteur à part entière de l'installation assure un accueil des porteurs de projets souhaitant obtenir des informations sur des questions concernant l'acquisition de foncier. Cet accueil permet de prendre connaissance des besoins des porteurs de projets et de porter une première analyse des problématiques foncières rencontrées. Son rôle est aussi de les informer sur les formes innovantes d'accès collectif au foncier et d'accompagner les démarches initiées dans ce sens en région (appui à la mise en place de GFA, SCI, acquisitions par la foncière Terre de Liens ou donation au fond de dotation Terre de Liens).

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, CNASEA, Fondation de France, Fondation Le Marchand et Fondation MACIF.



3 nouveaux projets d'acquisition par la Foncière Terre de Liens en Poitou-Charentes concrétisés en 2011

Des dynamiques citoyennes ont été enclenchées autour des nouveaux projets d'acquisition par la Foncière Terre de Liens. Trois groupes locaux, composés d'habitants du territoire, de consommateurs, d'élus, d'associations locales et chargés de suivre les projets d'installation, se sont constitués. Cette démarche s'est accompagnée de formations aux démarches d'achat collectif de foncier, à destination des bénévoles. Ces groupes, véritables espaces de débats et de valorisation des initiatives citoyennes, sont des lieux privilégiés pour faire prendre conscience aux habitants d'un territoire des enjeux à préserver des terres agricoles et faciliter l'installation de paysans. Il est donc important de continuer à faire vivre ces dynamiques locales au delà des acquisitions réalisées, de capitaliser leurs démarches d'accompagnement afin de contribuer au développement de nouveaux groupes sur le territoire régional.

B Le réseau InPACT : des compétences complémentaires pour un accompagnement adapté.

En 2011, 290 porteurs de projets ont contacté le réseau InPACT

La qualité et l'adaptation de l'accompagnement des porteurs de projets pour des installations pérennes sont déterminantes. Face à des projets de plus en plus complexes et multidimensionnels, les acteurs de l'installation du réseau InPACT disposent de compétences et d'expériences complémentaires pour accompagner ces porteurs de projets agricoles et agri-ruraux. Il se réunissent régulièrement afin d'échanger, de se coordonner, de mutualiser leurs méthodes d'accompagnement et de créer des outils communs.

Les acteurs de l'installation du réseau InPACT valorisent les démarches durables, biologiques, territoriales, diversifiées, économes et autonomes. Ils proposent un accompagnement dans la durée et privilégient l'interactivité par l'échange et le partage d'expériences.

Des compétences complémentaires :

Accueil Paysan

Accompagnement spécifique à la diversification via l'accueil (hébergement, restauration, point de vente, accueil social, animations à la journée).

Accompagnement individuel des porteurs de projets agri-ruraux (réglementation, financement, cahier des charges...)

Accéa +

Accompagnement de l'étude de projet à l'optimisation de l'entreprise : intervention sur l'élaboration des projets individuels ou collectifs, en formation entre cédants et repreneurs, sur les aspects fiscaux et juridiques, la formation à la gestion d'entreprise...

L'AFIPAR

Intervention sur les phases d'émergence et de formalisation du projet.

Accompagnement des porteurs de projets en installation agri-rurale et/ou artisanale et des initiatives collectives.

AgroBio Poitou-Charentes et les 4 GAB

Accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration de leur démarche d'installation en production biologique.

Solidarité Paysans

Prévention des porteurs de projets sur les signes avant-coureurs des difficultés et présentation des procédures existantes.

L'ARDEAR

Accompagnement sur toutes les phases du projet agricole (dimension sociale, économique, environnementale, familiale, culturelle, professionnelle, territoriale...) jusqu'aux premières années d'installation.

Les CIVAM locaux

Intégration des porteurs de projets au sein du réseau de paysans et ruraux dynamiques.

Accompagnement individuel des porteurs de projet agricole sur le territoire du Haut-Bocage.

Terre de Liens

Intervention lors de la phase d'acquisition ou de transmission de foncier.

Suivi de la gestion des structures d'achat collectif du foncier post-installation.





La rubrique Foncier

Actualisée par l'ARDEAR cette rubrique accessible via le site Internet d'InPACT Poitou-Charentes permet aux porteurs de projets de faire connaître leur besoin en foncier et d'avoir connaissance des offres. Au delà de cet outil mutuel, le réseau InPACT veille à relayer les problématiques foncières rencontrées par les porteurs de projets (problème d'accès à l'information du foncier disponible, problème de lisibilité du fonctionnement des organismes professionnels agricoles, problème de financement du foncier...) et à travailler et valoriser les initiatives pour les résoudre.

C Un outil commun pour l'appui aux porteurs de projets et jeunes installés en agriculture : le tutorat.

Mis en œuvre par :



Le dispositif de « tutorat » mis en œuvre par le réseau InPACT et réalisé par le CIVAM du Haut Bocage et l'ARDEAR a pour objectifs de :

- Favoriser la réussite des projets d'installation et les changements de système de production en agriculture pour maintenir le tissu rural,
- Permettre un accompagnement solidaire et dans la durée pour permettre au porteur de projet de faire ses choix en toute liberté et de manière autonome,
- Favoriser l'intégration du porteur de projet dans l'environnement socio-économique local et la reconnaissance de son projet par les institutions.

Avec le concours financier de : Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche, Conseil Régional Poitou-Charentes.

Le tutorat dans le parcours à l'installation aidée

Au niveau régional, une présentation du Tutorat proposé par le réseau InPACT a été faite par l'ARDEAR lors d'une rencontre régionale des conseillers du Plan de Professionnalisation Personnalisée sur ce thème en juin 2011 à Melle. Suite à cette réunion, un travail sur les collaborations possibles avec les Centres d'Elaboration du PPP (CEPPP) pour développer la prescription du Tutorat paysan dans le parcours à l'installation aidée a été envisagé.



Témoignage

Quelques questions à :

Elisabeth Dewez

Installée en 2011 en élevage caprin avec transformation fromagère à St Ciers du Taillon (Sud Charente-Maritime)

Bénéficier des expériences et du réseau d'un tuteur pour s'installer plus sereinement.

Comment s'est déroulée votre installation ?

Je me suis installée en tant que cotisante solidaire en 2011 et j'obtiendrai le statut de chef d'exploitation en 2013. Mon installation a été longue et difficile notamment à cause des difficultés que j'ai rencontrées face à l'accès aux financements, à la recherche de foncier et de matériel mais j'ai réussi à les surmonter. Cela a été une période riche en expériences et en relations humaines.

Que vous a apporté le tutorat ?

Il se trouve que mon tuteur, Michel Roux, était aussi mon cédant. Michel, installé en céréales et vignes, ne connaissait pas la production caprine, mais ça ne l'a pas empêché d'être présent dès que je faisais appel à lui et de m'apporter son avis dans la limite de ses compétences. Il m'a aidée à trouver du foncier, en commençant par me louer 3 ha et m'a soutenue lors des gros travaux d'installation. Je ne suis pas originaire de la commune, mon intégration a été largement facilitée par l'intermédiaire de son

réseau social. Enfin, Michel, de part son mandat d'administrateur à l'ARDEAR, a l'opportunité de rencontrer beaucoup d'agriculteurs développant des initiatives innovantes. Son retour d'expérience a toujours été enrichissant. Mon tutorat n'a donc pas porté sur les aspects techniques de la production ou les problèmes administratifs de mon installation mais bien sur des aspects qu'on a du mal à quantifier et qui sont pourtant essentiels.

Selon vous, quels sont les principes à respecter pour que le tutorat soit réussi ?

Le tuteur ne peut intervenir qu'à la demande du jeune et dans la limite de ses compétences. Je pense qu'il faut que chacun y trouve son intérêt. Ça doit être du « donnant, donnant ». J'ai pu m'installer grâce au soutien de Michel. De son côté, il a réussi à transmettre son exploitation à deux jeunes (moi-même et un maraîcher) et à prouver qu'on peut aujourd'hui faire vivre deux personnes en reprenant une exploitation et que l'agrandissement n'est pas la seule solution !



D De l'idée au projet : une démarche pour favoriser la création d'activités innovantes en milieu rural

Mis en œuvre par :



En 2011 :

- 20 personnes ont suivi les formations collectives
- 38 personnes ont été accompagnées individuellement dont 16 travaillent sur un projet collectif.

L'AFIPAR intervient dans les phases d'émergence et de formalisation du projet via son dispositif « De l'idée au projet ».

En amont des formations, une action de repérage des porteurs de projets, les « rendez vous des porteurs de projets en milieu rural », permet aux futurs créateurs d'activité d'échanger entre eux. Ces rendez vous sont aussi l'occasion de sensibiliser ce public à une thématique particulière. En 2011, trois rendez vous ont été organisés autour de la transmission, des CIGALES (club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) et de l'entrepreneuriat sous forme coopérative.

Deux sessions de formation collective ont ensuite été organisées afin d'accompagner collectivement les porteurs de projets. La formation se déroule selon trois axes principaux :

- Connaître son projet d'activité ;
- Apprendre à dire, écrire son projet et le confronter à son environnement ;
- Entreprendre autrement en milieu rural, connaître son territoire, les acteurs et les personnes ressources.

En complément, l'AFIPAR accompagne par un suivi individuel les porteurs de projets qui en ont exprimé le besoin.

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Union Européenne, Fond Social Européen.



En juin 2008, l'AFIPAR en collaboration avec Accueil Paysan a mené une étude sur « la caractérisation des porteurs de projets agri-ruraux de Poitou-Charentes ». Ce travail a mis en évidence la spécificité des projets associant des activités agricoles et non agricoles en production diversifiée dans une perspective de montage progressif. L'aspect innovant de ces projets entraîne souvent un manque de crédibilité et nécessite une maturation préalable avant de le confronter à l'extérieur.



*Et si j'envisageais de créer mon activité en milieu rural...
Mais quoi ? Et dans quel secteur au juste ? tout seul ou à plusieurs, ...*

“De l'idée au projet”

Parce que créer son propre emploi, sa propre activité, nécessite avant tout de murir un projet personnel, l'AFIPAR vous accompagne pour préciser vos envies et développer progressivement votre projet.

Qui est concerné ?

Toute personne souhaitant explorer une idée ou un projet d'activité à réaliser en milieu rural.

Qu'est ce que nous vous proposons ?

Un rendez-vous de porteurs de projet :

Judi 3 novembre, de 18 h à 20 h
La ferme de Chassagne - Route de Raix - VILLEFAGNAN (16)

*Vous voulez créer votre activité ?
Entreprendre sous forme coopérative ?**

Des porteurs de projet témoignent.

* en partenariat avec les ILES en Poitou-Charentes et la Ruche - Okalis

Une formation collective :

• Lundi 21 et mardi 22 novembre 2011 } sur le Pays Ruffécois (16),
• Lundi 28 et 29 novembre 2011 } à la Maison du patrimoine à TUSSON
• Lundi 5 décembre 2011

Reunion d'information : Mardi 15 novembre 2011 à 14 h 30
à la maison du patrimoine de TUSSON.

Date limite d'inscription : Jeudi 17 novembre 2011.

Un accueil et un accompagnement personnalisé (sur rendez-vous).

E Accompagnement des projets d'accueil à la ferme

Mis en œuvre par :



En 2011 :

- 7 personnes accompagnées dans leurs projets d'accueil
- 4 journées d'information et d'échanges

Les membres d'Accueil Paysan ont le souci de proposer à leurs hôtes une alimentation saine, en opposition aux OGM et aux pesticides, respectueuse du vivant, basée sur les produits de la ferme. Pour eux, l'accueil se base sur la qualité des relations humaines et la volonté de créer du lien social.

Les projets d'accueil à la ferme étant variés et tous différents, Accueil Paysan Poitou-Charentes adapte son accompagnement à la demande. L'association propose ainsi 4 journées d'information et d'échanges aux porteurs de projets et un accompagnement individuel sous forme d'un entretien de 2h.

Des journées d'information et d'échanges pour la création d'une activité en milieu rural :

- « **Je crée une activité d'accueil en milieu rural** » : Temps d'information sur les différentes activités d'accueil et les cahiers des charges Accueil Paysan. Présentation de leurs projets et articulation entre tous les aspects de leur activité d'accueil et leur projet de vie. Construction d'un plan d'actions individualisé et présentation des partenariats incontournables et souhaitables.
- « **Je deviens responsable d'une petite entreprise d'accueil en milieu rural** » : Vue d'ensemble des points à explorer pour devenir responsable d'entreprise, les différents statuts possibles à titre individuel, la réglementation...
- « **Je commence mon activité d'accueil : repères pour la gestion courante** » : Faire le point sur la gestion courante d'un lieu d'accueil à travers l'expérience d'acteurs du tourisme : planification, contrats, règlement intérieur, repères de gestion et comptabilité, aide à la création d'activité/de projet, déclarations obligatoires, évaluation de son accueil...
- « **Je valorise mes activités d'accueil à travers la communication** » : A travers l'analyse des supports de communications utilisés, l'objectif est d'identifier si les spécificités de l'accueil sont mises en évidence, si les supports sont adaptés aux publics...



Avec le concours financier de : Union Européenne, FEADER, Conseil Régional Poitou-Charentes, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (FDVA).



2 | Accompagner les agriculteurs en difficulté

De multiples facteurs fragilisent les exploitations agricoles aujourd'hui. L'accompagnement des agriculteurs en difficulté est un enjeu essentiel pour maintenir l'activité agricole sur nos territoires.

En 2011 :

- 171 agriculteurs en difficulté accompagnés
- 74 procédures collectives engagées

Mis en œuvre par :



Une des missions essentielles de Solidarité Paysans est de faire savoir qu'il existe un lieu d'accueil pour les agriculteurs en situation difficile où ils peuvent être écoutés et entendus. Il s'agit de permettre la réouverture du dialogue, souvent rompu, entre toutes les parties concernées par le problème. Solidarité Paysans intervient à la demande des agriculteurs en difficulté. L'association régionale est garante

d'une charte d'accompagnement. Elle veille à ce que l'accompagnement dans chaque antenne soit en phase avec l'éthique du réseau Solidarité Paysans. La connaissance de l'association par un réseau de partenaires agricoles et sociaux permet d'apporter de l'aide à un plus grand nombre d'agriculteurs et au plus tôt.



Quelques questions à :

Guy LAVOIES

Installé sur 24 ha en production laitière à Saujon (Charente Maritime) jusqu'en 2009. Suite à des difficultés, il a été accompagné par Solidarité Paysans. Il est aujourd'hui en production de vaches allaitantes et engraissement de veaux sous la mère.

Que vous a apporté l'accompagnement de Solidarité Paysans ?

Les accompagnateurs m'ont avant tout apporté un grand soutien moral. Je n'aurai sans doute pas réussi à surmonter mes difficultés sans leur aide. L'accompagnement m'a aidé à identifier les problèmes pour comprendre ce qui ne fonctionnait plus et nous avons opté pour une procédure de redressement judiciaire en janvier 2009 qui m'a permis de stopper mes dettes et de les échelonner. J'ai alors fait le choix de réorienter la production vers un élevage de vache allaitantes avec l'engraissement de veaux sous la mère.

Vous avez participé à la session de formations proposée par le réseau InPACT, que vous a-t-elle apporté ?

Ces journées de formation m'ont donné l'occasion de rencontrer des gens avec des difficultés similaires dans des systèmes d'exploitation différents. Cela

m'a permis de sortir de mon isolement, de partager avec les autres mes difficultés et de comprendre pourquoi j'en étais arrivé là. On a pu poser beaucoup de questions pour avancer dans nos cheminements respectifs. Les visites d'exploitations qui ont été organisées notamment sur des systèmes en bio m'ont permis de découvrir d'autres manières de faire. C'était très intéressant !

Aujourd'hui quelle est votre situation ?

Je respire enfin depuis la mise en œuvre de la procédure de redressement en 2009. Mon exploitation est plus petite mais j'arrive à mieux valoriser ma production et je m'en sors. Il faut rester très vigilant mais j'arrive aujourd'hui à payer mes charges. Je suis toujours suivi par Solidarité Paysans ce qui permet de bénéficier de conseils lorsque je rencontre des difficultés. Mon objectif est maintenant d'arriver à la retraite sans trop d'encombrement et sans dette.

Soutenir les agriculteurs fragilisés par la formation

Mis en œuvre par :

Le réseau INPACT a répondu à l'appel à propositions du comité VIVEA Charente « Construire une offre de formation adaptée aux agriculteurs fragilisés » grâce aux compétences complémentaires de la FR CIVAM, l'AFIPAR, ACCEA + et Solidarité Paysans PC.



En 2011, deux sessions ont été mises en place sur le département de la Charente. L'objectif était de permettre aux agriculteurs de travailler collectivement sur l'analyse de leur situation et de s'outiller pour poursuivre leur activité agricole. Cette formation visait à leur donner les moyens de prendre les meilleures décisions par eux-mêmes. Le fonctionnement de cette formation s'inscrivait dans une démarche d'engagement de la part de l'agriculteur qui devait participer au programme de cinq rencontres avec tous les stagiaires. En complément, l'agriculteur pouvait choisir une notion ou un thème à retravailler en sous-groupe ou en appui individuel.

Avec le concours financier de : VIVEA, Union Européenne, Fond Social Européen



Quelques questions à :

Guy Mazoin

Retraité.

Il était installé en polyculture-élevage. Accompagnateur depuis 1990, il a été Président de l'antenne régionale Solidarité Paysans Poitou-Charentes de 2005 à 2011 et Président du réseau national de 2002 à 2005.

Quelle est la situation actuellement en Poitou-Charentes ?

Il y a de moins en moins de paysans mais toujours autant de difficultés. L'activité de Solidarité Paysans Poitou-Charentes suit le rythme des crises agricoles. Nous sommes très préoccupés par la filière caprine qui est actuellement dans une situation intenable (baisse constante du prix du lait et explosion du prix des intrants). En 2011, la sécheresse a aggravé certaines situations déjà fragiles. Le Conseil Régional nous a demandé d'être un relais pour mettre en œuvre un numéro vert et coordonner les offres et les demandes de fourrage. Notre rôle a surtout été de bien suivre les agriculteurs en difficulté et de faire en sorte qu'ils touchent les aides auxquelles ils avaient droit.

Quel est votre rôle en tant qu'accompagnateur à Solidarité Paysans ?

L'accompagnateur a avant tout un rôle d'écoute. Dans un premier temps on doit souvent résoudre les urgences. Ensuite, une de nos missions est d'établir un diagnostic de la situation, d'analyser les leviers possibles et de construire un plan d'actions pour rétablir l'équilibre financier de l'exploitation. L'accompagnateur est aussi là pour jouer un rôle d'interface de négociation face aux créanciers. Les paysans en difficulté sont encore largement stigmatisés. Il faut faire tomber les préjugés pour soulager la culpabilité de l'agriculteur en difficulté et faire comprendre à certains créanciers le

contexte et le rôle qu'ils ont parfois joué dans cette situation.

Quels sont les principaux obstacles auxquels vous devez faire face dans votre accompagnement ?

Il n'est pas toujours facile d'avoir accès à toute l'information. Bien que notre accompagnement fasse suite à une demande de l'agriculteur en difficulté, les gens ne se livrent pas toujours complètement sur l'ensemble de leurs problèmes. On note aussi de plus en plus de cas de dépressions graves ce qui ne relève plus de nos compétences.

À quelles problématiques majeures êtes-vous confronté dans le contexte actuel ?

On a poussé les agriculteurs dans des systèmes très fragiles et on a souvent peu de marge de manœuvre technique et financière pour faire évoluer ces systèmes. Les banques n'accordent plus aucune ouverture de crédit court terme dès que les agriculteurs commencent à être en difficulté, alors qu'il leur faudrait des financements pour réorienter ou améliorer leur production. A cela s'ajoute une difficulté croissante à négocier des abandons de créances. Les services de contentieux et de recouvrement sont de plus en plus nombreux et intransigeants. Les ventes de créances à des organismes spécialisés viennent complexifier encore la négociation avec ces interlocuteurs qu'on ne connaît plus.





VALORISER LA **PRODUCTION** ET **DEVELOPPER LES CIRCUITS** DE **TRANSFORMATION** ET DE **COMMERCIALISATION**

Agir sur nos territoires pour développer la consommation
de nos produits de qualité

1 Développer les circuits courts et valoriser les produits locaux

Le développement des circuits courts répond à une véritable attente de la part des consommateurs et des collectivités locales. AgroBio, l'AFIPAR, la FR CIVAM et Accueil Paysan interviennent plus particulièrement sur ce champs d'action.

A Le réseau régional des circuits courts : outil de développement des circuits courts

Mis en œuvre par :



Le réseau régional des circuits courts c'est :

- Un réseau d'acteurs fédérés autour du développement des circuits courts
- Une plateforme de service pour les projets Circuits Courts des producteurs, artisans, commerçants, consommateurs, entreprises et collectivités
- Un observatoire des circuits courts pour produire des connaissances locales et opérationnelles

À l'initiative de l'AFIPAR les membres du Réseau INPACT ont associé l'IRQUA, la Route du Chabichou, la FRESYCA et la Région Poitou-Charentes à la création de cet outil de développement des circuits courts à l'échelle régionale. A son lancement en mars 2012, les avaient déjà rejoint la Mission Nutrition et le Conseil Général des Deux-Sèvres.

Le RRCC réunit les promoteurs des agricultures biologique, durable, locale et fermière. A travers, l'identification des produits et des producteurs et la concertation des acteurs, le RRCC vise l'efficacité et l'accroissement des moyens en faveur de la relocalisation de l'économie agricole.

Le Réseau Régional des Circuits Courts s'est doté d'une base de données de producteurs pour conduire ses actions. Elle compte à ce jour 1300 producteurs. Pour mémoire, le Recensement Général Agricole a recensé 3250 producteurs pratiquant les circuits courts en région Poitou-Charentes dont 1300 exploitations pour qui ils représentent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires.

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, Union Européenne, FEADER.



Services

Espace consommateurs : s'informer sur les circuits courts, trouver des produits près de chez soi.

Espace producteurs artisans commerçants, Espace collectivités : les services et actions proposés par le Réseau Régional des Circuits Courts, une base documentaire pour développer vos projets.

Pour tous : actualités sur les circuits courts et la vente directe en Poitou-Charentes. www.reseauccpc.org

Tout savoir sur les Circuits Courts en Poitou-Charentes

Un portail internet : www.reseauccpc.org



B Favoriser l'émergence de points de vente collectifs : l'expérience de Thouars

Mis en œuvre par :



L'AFIPAR a accompagné en 2011 un groupe de 8 exploitations en production biologique souhaitant ouvrir un magasin de producteurs à Thouars et approfondir leur expérience, heureuse, de livraison d'une AMAP. Ce groupe a ainsi abouti très rapidement (en un an) à la concrétisation de son projet alors que trois à quatre années de maturation sont souvent nécessaires. Les associés complètent aujourd'hui la gamme du magasin en faisant appel au dépôt vente de producteurs de viande de porc, produits laitiers, fromages de vache et fromages de chèvre.

Plusieurs rencontres ont été nécessaires sur le premier semestre pour choisir la dimension de la structure (surface du magasin, chiffre d'affaire escompté), analyser les objectifs et contraintes de chaque exploitation (permanences, investissements), définir la répartition des tâches et des responsabilités et s'exercer à la prise de décision collective. L'accompagnement de l'AFIPAR est complété par celle des juristes d'ACCEA+ dans le choix de la structure juridique et la création du GIE.



Le rôle de l'AFIPAR dans cet accompagnement collectif est d'aider le groupe à trouver le meilleur compromis collectif entre les besoins forcément différents de chaque producteur. Au final à chacun de prendre la décision de s'engager ou pas dans l'aventure collective.

Avec le concours financier de : Conseil régional Poitou-Charentes, VIVEA.

Pour des produits « autrement » : les paniers 100% région d'Accueil Paysan

Mis en œuvre par :



L'une des missions du réseau Accueil Paysan Poitou-Charentes est de valoriser et de promouvoir des produits de qualité confectionnés à la ferme et dans le respect de l'agriculture paysanne et de l'environnement.

Suite à une demande des producteurs adhérents, Accueil Paysan a lancé en fin d'année 2011 une action « Panier gourmand, 100% Région ». Une gamme de paniers composés a été proposée aux comités d'entreprises, associations de personnel, adhérents et sur les marchés de Noël. Une belle réussite pour faire évoluer les habitudes de consommation et valoriser la production locale et de qualité !





Quelques questions à :

Laure Rochard

Installée avec son mari en production de volailles et d'agneaux dans le Nord Deux Sèvres, ¾ de leur production est écoulee en vente directe et ¼ est commercialisée par un groupement. Ils ont participé à la création du point de vente collectif de Thouars inauguré officiellement en mars 2012.

Comment l'idée de créer un point de vente collectif a-t-elle germé ?

On avait eu l'occasion de voir des magasins de producteurs à droite et à gauche et l'idée nous plaisait. On a commencé à en parler avec un maraîcher que l'on connaissait. Il se trouve qu'il n'y avait aucune offre de produits biologiques à Thouars, on s'est donc dit que ça valait le coup de se lancer. On s'est rapproché des producteurs avec qui on livrait en AMAP et on a commencé les réflexions et les démarches à 5 producteurs.

Pourquoi avez-vous fait appel à l'AFIPAR pour vous accompagner ?

L'idée nous a tellement emballé que le projet a démarré sur les chapeaux de roue. Pourtant, assez vite, on s'est rendu compte qu'on avait besoin d'un accompagnement. Le groupe que nous formions ne pouvait pas gérer seul certains aspects notamment juridiques mais aussi humains.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'AFIPAR ?

L'AFIPAR nous a apporté des éléments techniques autour des statuts juridiques et de la réglementation et son accompagnement a été très précieux dans la gestion des relations humaines. Le groupe était assez hétérogène. Un premier travail a donc consisté à identifier les attentes de chacun. Une différence d'attentes s'est révélée entre les couples de producteurs et les producteurs seuls qui ne disposaient pas du même temps à consacrer au projet. Une autre différence forte existait entre les

producteurs installés depuis 10 à 15 ans et les jeunes installés commercialisant toute leur production en vente directe. Les premiers souhaitaient s'engager dans ce projet avant tout pour l'aventure humaine qu'il représente alors que pour les jeunes, les intérêts économiques et la possibilité de développer un nouveau circuit de distribution étaient déterminants. Nous avons donc levé les non-dits pour partir sur des bases saines. Les temps de formation que nous avons suivis nous ont appris à gérer nos réunions efficacement et à communiquer entre nous pour désamorcer rapidement les sources de conflits. L'expérience de l'AFIPAR nous a également été très utile pour évaluer le temps de travail supplémentaire inhérent à la gestion du point de vente collectif : temps de permanence, réception des marchandises, gestion de la comptabilité et des stocks. Au terme de ce travail, certains producteurs ont préféré ne pas s'engager estimant qu'ils n'auraient pas le temps d'assumer cette charge de travail supplémentaire.

Quelle est la situation du magasin aujourd'hui ?

Nous avons sollicité des producteurs de pain, de porc et de produits qui viennent compléter notre gamme de produits. Notre magasin a été inauguré en mars 2012. Nous avons prévu d'embaucher assez rapidement un salarié pour nous soulager de certaines tâches mais c'est encore trop juste économiquement. Cela génère quelques tensions. Nous avons donc repartagé les responsabilités afin de répondre aux besoins de chacun. On a encore des surprises tous les jours, mais globalement cela fonctionne bien. C'est une très belle aventure collective !



C Soutenir les projets de transformation à la ferme en agriculture biologique

Mis en œuvre par : 

La transformation des produits à la ferme permet aux agriculteurs de valoriser leur production et de conforter leur revenu. La création des outils de transformation fermière ou artisanale des produits bruts permet de répondre à une demande de produits biologiques régionaux de plus en plus forte.

Agrobio accompagne les producteurs et artisans de la région qui souhaitent mettre en place un projet de transformation et de commercialisation de produits biologiques. L'accompagnement porte sur les aspects techniques (choix du process, fournisseurs de matériels, soutien aux études de marché...) sur la réglementation (cahier des charges AB, paquet hygiène, code du commerce...) et sur les dispositifs d'aides financières en vigueur.

Des formations professionnelles sont également proposées tout au long de l'année, sur des thèmes liés à la transformation fermière et la vente directe : fabrication de confiture, séchage des fruits et légumes, transformation des produits de la ruche, s'installer en boulanger paysanne, installer une unité de meunerie fermière, s'initier à la production et à la transformation des plantes aromatiques et médicinales...

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche.

Mise en place d'un groupe « pain » à l'échelon régional



Suite à des formations sur la fabrication de pain à la ferme, quelques porteurs de projets ont émis le souhait de créer un groupe d'échanges et ainsi de lancer une dynamique régionale autour des paysans produisant leur pain biologique fermier. Depuis juin 2011, des rencontres ont réuni plus d'une dizaine de producteurs sur des thèmes variés comme : l'installation d'une unité de meunerie, la construction d'un four à pain, le levain, la production de semences des variétés anciennes de blé. Le réseau bio soutient et facilite cette initiative par des actions de mise en relation et de diffusion de l'information.

D Projet de développement de la Restauration Hors Domicile sur le territoire du Nord Deux-Sèvres

Mis en œuvre par :



En 2011 :

- 5 cantines engagées en Nord Deux-Sèvres dans la commande de produits locaux
- Création d'un collectif de producteurs viande bovine et accompagnement du groupe de producteurs fermiers

En 2011, le CIVAM du Haut Bocage a participé à la démarche RESALIS (Réseau pour une Alimentation Locale, Innovante et Solidaire) initiée par le Conseil Général des Deux-Sèvres pour structurer l'offre et la demande à l'échelle du département. L'objectif est de faire partager l'expérience lancée dans le Nord Deux-Sèvres et les outils développés pour faciliter l'introduction de produits locaux dans les établissements scolaires, les comités d'entreprises, les maisons de retraite ou encore les restaurants.

Le groupe de producteurs fermiers accompagné par le CIVAM du Haut Bocage a suivi un processus de plusieurs étapes pour organiser l'introduction de ses produits locaux dans la restauration des collectivités. La première étape a consisté à proposer une offre structurée aux collectivités locales (catalogues avec produits, prix, disponibilité, délai commandes-livraison...). Afin d'engager les démarches avec les collectivités locales, plusieurs rencontres ont été organisées entre producteurs et collectivités. L'organisation de la logistique fut ensuite un volet conséquent de cet accompagnement collectif (répartir les tâches à effectuer entre producteurs, rendre le groupe le plus autonome possible). Enfin, des rencontres entre collectivités ont permis d'organiser la demande en mutualisant les commandes. Cinq cantines sont aujourd'hui engagées en Nord Deux Sèvres dans la commande de produits locaux.

Avec le concours financier de : Conseil Général des Deux-Sèvres via les Pays Bressuirais et Thouarsais, Programme Leader via le Gal Nord Deux Sèvres, Conseil Régional Poitou-Charentes.



Un collectif de producteurs en viande bovine pour l'approvisionnement de la restauration collective

Suite à la demande de la cuisine centrale de Cerizay pour s'approvisionner en viande bovine locale et de qualité, un groupe d'éleveurs en vente directe du Civam s'est constitué pour réfléchir à une organisation collective en partenariat avec l'atelier de découpe des Sicaudières. Des temps de formation et d'information collectifs des producteurs leur ont permis de réfléchir à l'approvisionnement des cantines, aux principes de fonctionnement du collectif, aux contrats et aux outils logistiques ainsi qu'aux perspectives de commercialisation.

Ces réflexions ont abouti à la rédaction d'un contrat qui définit le principe de fonctionnement et les engagements de chaque partenaire (les éleveurs, le Collectif d'éleveurs, l'atelier de découpe des Sicaudières et le Civam du Haut Bocage). Les premiers tests avec la cuisine centrale de Cerizay ont été réussis et les commandes se renouvellent !



2 Structurer et développer les filières de production biologique

A Accompagner les transformateurs régionaux

Mis en œuvre par :



Le développement de la transformation agro-alimentaire de produits biologiques permet d'augmenter le nombre de débouchés pour la production biologique régionale et par la suite dynamiser les conversions.

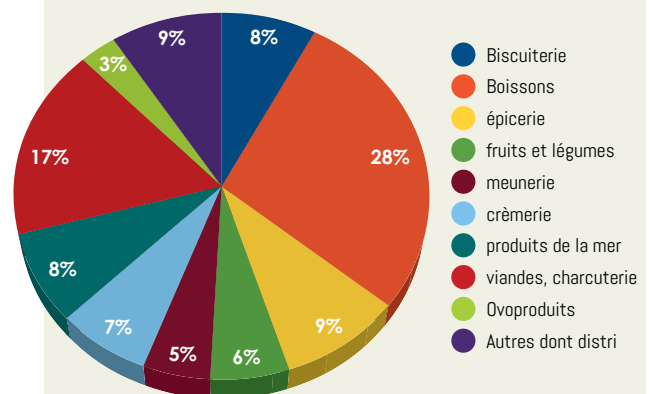
Dans le cadre du plan stratégique de développement de l'agriculture biologique, Agrobio accompagne les transformateurs régionaux dans la mise en place de gammes bio à base de matières premières biologiques et locales.

Les objectifs :

- **Coordonner le développement et la création des entreprises de transformation** : favoriser le dialogue et l'échange entre les producteurs et les transformateurs et encourager les actions visant à favoriser le développement des entreprises agro-alimentaires ;
- **Appuyer les entreprises** : les informer via des outils de communication et de vulgarisation et leur apporter un conseil sur des aspects techniques et technologiques ;
- **Accompagner la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'agriculture biologique sur le volet transformation** : accompagner la mise en œuvre de projet, être l'interlocuteur des pouvoirs publics et des instances professionnelles sur la transformation, et mettre en place un groupe de transformateurs référents.

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes, Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la pêche, Union Européenne, FEADER.

Répartition des opérateurs bio par secteur en 2011



Source : Agrobio Poitou-Charentes, enquête 2012

La transformation biologique en région

En 2010, 247 préparateurs sont certifiés Bio en région Poitou-Charentes. Ce nombre comprend les transformateurs, les artisans, les terminaux de cuissons. Parmi ces 247 préparateurs on compte 61 entreprises agroalimentaires de transformation certifiées en Bio (industries AA, abattoirs, coopératives) qui proposent des prestations de service pour aider les producteurs à valoriser leurs productions.

B Développer la restauration collective biologique



Mis en œuvre par :



Mangeons Bio Ensemble, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), est le fruit de 10 mois de travaux menés par un groupe de travail constitué de groupements de producteurs bio, de transformateurs, de collectivités locales et d'un logisticien.

Mangeons Bio Ensemble a pour objectif principal la distribution auprès des crèches, écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, universités, sociétés de restauration, restaurants d'entreprises, maisons de retraite de produits bio issus de préférence du Poitou-Charentes. Le choix a été fait de travailler en quasi totalité avec des groupements de producteurs afin d'accéder à une offre plus complète en terme de produits, volumes et prix sans déstructurer les débouchés individuels des producteurs. Du côté des produits transformés, l'implication au sein de la plateforme des artisans et industriels les engage dans une démarche de progrès en faveur des approvisionnements régionaux.

En instaurant un dialogue et un partenariat entre les différents acteurs, producteurs, transformateurs, transporteurs, élus, gestionnaires de cantine, cuisiniers, consommateurs, MBE facilite l'introduction de produits biologiques locaux afin de répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement (20% de bio en 2012). MBE participe ainsi au développement de l'Agriculture Biologique et à la création d'emplois dans notre Région.

Avec le concours financier de : Conseil Régional Poitou-Charentes



Gérer la cohérence des filières bio

La production bio picto-charentaise poursuit sa croissance. Les caractéristiques et les enjeux de chaque filière sont pourtant très différents.

Agrobio Poitou-Charentes met en œuvre des actions de développement par filière notamment dans les domaines arboriculture, céréales et protéagineux, légumes, plantes aromatiques et médicinales, viande bovine et viticulture. La gestion de la cohérence d'une filière passe par l'organisation de formations thématiques, la veille informative et l'accompagnement technique de producteurs, le suivi des installations, la mise en relation avec les organismes professionnels (chambre des métiers...) etc.





Poitou-Charentes
Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale

La valeur ajoutée d'une tête de réseau

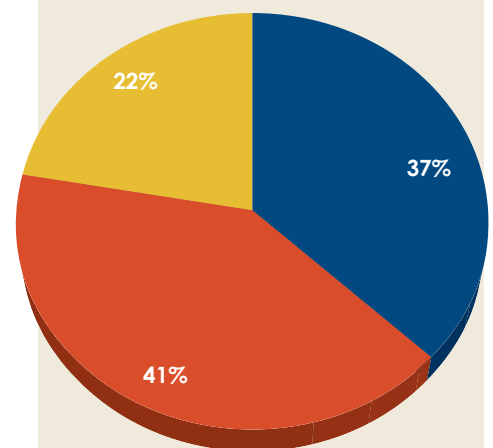
Animer et coordonner pour mieux travailler ensemble...

Le réseau InPACT rassemble des structures partageant des valeurs communes. Chaque membre du réseau possède néanmoins une identité propre, une stratégie et des objectifs. L'association InPACT est une tête de réseau, elle a pour objectif :

- d'animer et de coordonner les actions et les réflexions que les membres souhaitent traiter collectivement ;
- de mutualiser les compétences et les moyens afin de développer les synergies et de gagner en efficacité ;
- de promouvoir le réseau et l'agriculture durable.

A titre d'illustration de notre activité, en 2011, InPACT PC a animé la réflexion entre les membres sur le projet commun du réseau notamment sur le positionnement du réseau par rapport aux pesticides et engrais minéraux. Par rapport au socle commun initial (2005), il a été décidé d'affirmer plus encore notre position en affichant l'objectif d'une agriculture sans OGM et en capacité de se passer de chimie. Un audit sur la communication du réseau a été réalisé pour identifier les outils de communication pertinents à développer afin d'améliorer la visibilité du réseau et de ses actions. L'association InPACT a, d'autre part, poursuivi son travail de diffusion de repères sur les systèmes de production innovants : viabilité économique des systèmes de culture économes, prix de revient des cultures de tomates, melons et haricots verts en maraîchage diversifié, etc.

Répartition
du temps de travail
par pôle d'activité de
l'association InPACT



- Coordonner les actions Mutualiser les moyens
- Contribuer à la mutation des systèmes productivistes (durabilité)
- Promouvoir l'agriculture durable

L'enrichissement mutuel : le point fort du réseau

Développer les synergies

Les comités techniques du réseau InPACT regroupent régulièrement les salariés travaillant sur des thématiques communes (installation, circuits courts, changement de système). Ces espaces permettent aux salariés d'échanger des informations et des pratiques, de mutualiser leurs connaissances et savoir-faire et de faire émerger des besoins ou des projets communs.

Les comités de pilotage rassemblent les administrateurs sur ces mêmes thématiques dans le but de coordonner les actions de leur structure et de mener des réflexions collectives.

Mutualiser les moyens

Deux sessions de formations internes ont été organisées par InPACT en 2011 à la demande des salariés :

- Accéa+, un des membres fondateurs d'InPACT est intervenu dans le cadre d'une formation sur l'analyse de la comptabilité d'exploitation agricole.
- Dans le cadre du renouvellement des agréments du dispositif installation PPP, Martine DAVID, du réseau EDUTER, est intervenue pour former les accompagnateurs du réseau souhaitant acquérir les compétences du conseiller projet agréé du CEPPP.

Les journées inter-régionales InPACT PC : réflexions sur l'organisation en réseau, les intérêts et contraintes...



De plus en plus, les partenaires financiers, les collectivités locales, les administrations invitent les associations à se regrouper. S'associer, se coordonner, structurer des réseaux... sont donc des préoccupations croissantes dans le milieu associatif. **Les Journées inter-régionales organisées par InPACT PC, en mars 2011, ont permis de questionner les avantages et les contraintes d'une structuration**

formelle. Les associations partageant et militant pour les valeurs de l'agriculture durable et de l'éducation populaire ont choisi de se structurer en réseaux « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » à l'échelle nationale dès 2001. En Poitou-Charentes le réseau s'est structuré par la création de l'association InPACT en 2005. Alors qu'aujourd'hui, de nombreuses régions réfléchissent à la mise en place d'un réseau InPACT, les réseaux plus anciens dont InPACT Poitou-Charentes fait partie, ont ainsi dressé le bilan de leur expérience et analysé les bénéfices et les limites de leur structuration en réseau. Michel Adam, ingénieur, sociologue et spécialiste de l'ingénierie de la coopération était invité. Il a apporté des éléments théoriques au débat en caractérisant les différents types de partenariats, leurs facteurs clés de réussite et leurs contraintes.

Vers des bureaux éco-responsables : la démarche d'excellence environnementale d'InPACT

L'association InPACT, afin d'être en cohérence avec ses convictions, s'est engagée dans une démarche progressive d'excellence environnementale.

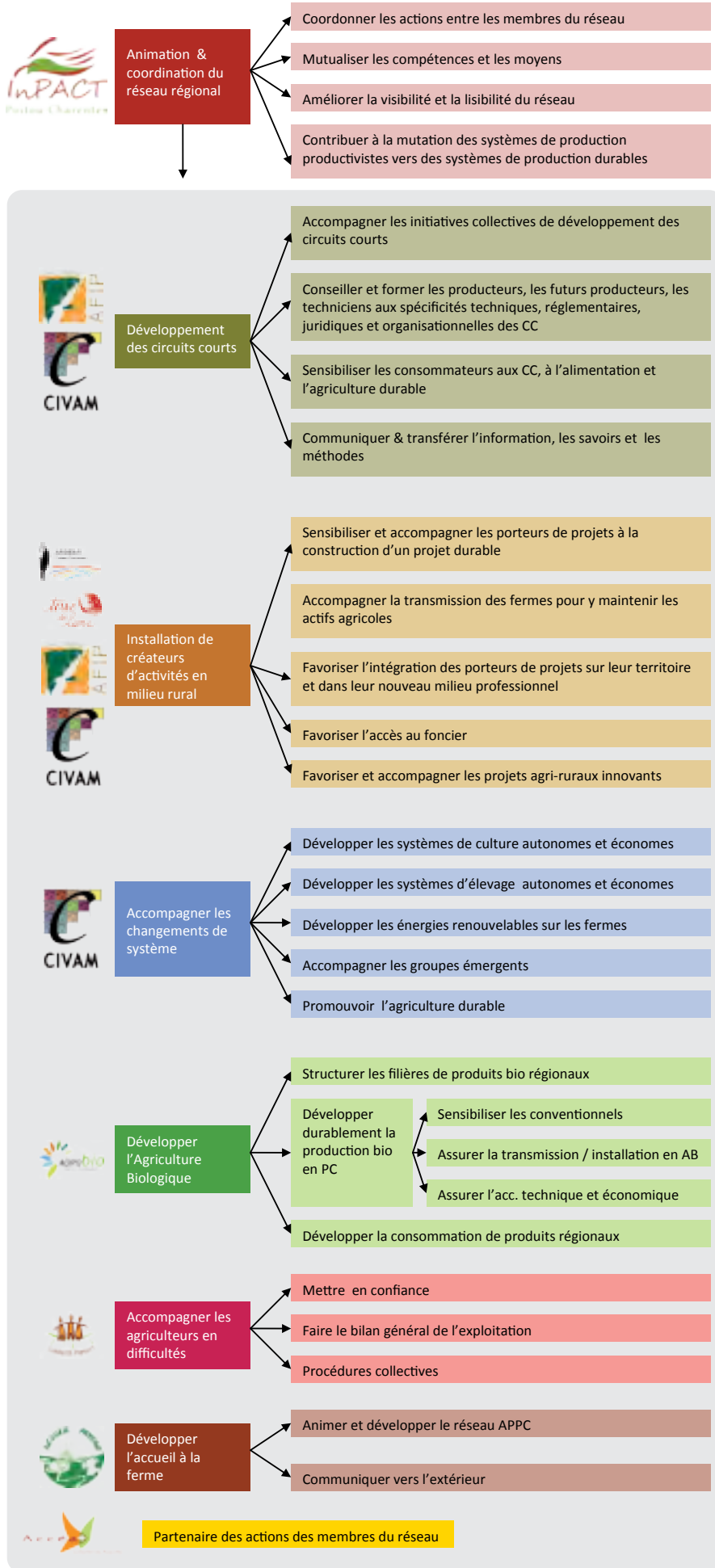
Nous sommes particulièrement vigilant sur notre usage de papier (impression à minima, recto-verso, label PEFC, Ange bleue) et de consommables (retour des toners). Dans la mesure du possible, la consommation d'électricité est maîtrisée en éteignant systématiquement la lumière dès la sortie du bureau, en privilégiant une organisation spatiale des bureaux de manière à ne pas dépendre de la lumière artificielle, par l'usage d'ampoules basse consommation, les paramètres des ordinateurs en veille automatique. En hiver, le thermostat des chauffages est baissé à la sortie des bureaux et l'été les protections de type stores et volets sont utilisés pour réguler la température. Lors du renouvellement du matériel, des appareils plus économes et labellisés seront privilégiés.

Les déchets sont rigoureusement triés (compost, papier, verre). Une veille particulière est accordée au bon fonctionnement des chasses d'eau et robinets. L'association InPACT gère l'achat collectif de denrées alimentaires et s'attache à privilégier les produits équitables (thé, café) biologiques et locaux (huiles, sels). Dans une logique de bon sens, nous choisissons le lieu des réunions en fonction de leur caractère central pour les présents. Le covoiturage (administrateurs et salariés) est pratiqué dès qu'il est possible. Lors de l'organisation de nos manifestations, nous proposons aux bénéficiaires d'utiliser la plateforme de covoiturage régionale <http://covoiturage.poitou-charentes.fr/>.

Les orientations stratégiques pluri-annuelles du réseau InPACT

Agriculture multifonctionnelle

- fonction de production agricole
- fonction environnementale
- fonction économique
- fonction sociale
- fonction culturelle
- fonction éthique



Modes d'action

- Dynamiques collectives (échanges, formations)
- Diagnostics-analyse, simulation, conseils
- Formations
- Interventions auprès des publics en formation
- Tutorat, parrainage
- Expérimentation en partenariat avec la R&D
- Construction de références
- Journées de diffusion, publications
- Journal réseau, revues réseau, web
- Manifestations publiques
- Expressions publiques, représentations institutionnelles
- Travail en réseau

Les membres du réseau InPACT



InPACT

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle

Tel. 05 49 29 26 43
inpact.pc@wanadoo.fr
www.inpactpc.org



ACCEA +

16, rue Blaise Pascal – BP83
79200 Parthenay
Tel. 05 49 94 49 00

contact@acceca-plus.fr
www.acceca-plus.fr



AFIPAR

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle

Tel. 05 49 29 15 96
Fax. 05 49 29 25 84
afipar@wanadoo.fr
http://afip.asso.fr/



Accueil Paysan

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle

Tel. 05 49 29 83 99
poitou-charentes@accueil-paysan.com
http://accueil-paysan-poitou-charentes.com



Agrobio

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle

Tel. 05 49 29 17 17
Fax. 05 49 29 17 18
agrobiopc@wanadoo.fr
www.penser-bio.fr



ARDEAR

72, rue Camille Girault
86180 Buxerolles

Tel. 05 49 51 03 13
ardearpc@wanadoo.fr



FR CIVAM

Centre St Joseph
12 bis, rue St Pierre
79500 Melle

Tel. / Fax. 05 49 07 20 00
frcivampc@free.fr
http://www.civam.org



Solidarité Paysan

ZI Nord
Route de Paris
16 700 RUFFEC

Tel. 05 45 31 54 32
Fax. 05 45 31 70 51
solidarite-paysan16@wanadoo.fr
www.solidaritépaysans.org



Terre de Liens PC

33, rue de Mognac
16400 La Couronne

Tel. 05 45 67 79 46
pc@terredeliens.org
www.terredeliens.org

Ils soutiennent les membres du réseau InPACT :



Remerciements :

À l'ensemble des salariés d'InPACT et des structures membres du réseau InPACT pour leur participation à la rédaction.

À Jean-François Dabilly, Guy Mazoin, Guy Lavoies, Elisabeth Dewez, Laure Rochard pour leurs témoignages.

Aux administrateurs InPACT pour leur relecture.

À la Région Poitou-Charentes, à Mme la Présidente de Région, Ségolène Royal et M. Le vice-Président de Région, Benoit Biteau pour leur contribution.

Directeur de la publication : Claude SOURIAU

Rédaction : Emilie MORIN

Conception et réalisation graphique :

Sémaphore Communication, Oxalis SCOP
Damien Vigier
contact@semaphore-communication.fr

Crédit photos : InPACT Poitou-Charentes

Impression : Italic 79

Date de publication : Octobre 2012



DANS UNE PÉRIODE où la crise n'épargne aucun secteur d'activité économique, l'agriculture est aussi frappée de plein fouet. Le Poitou-Charentes, région rurale, regorge d'une multitude d'atouts pour son développement agricole. La Région est très attentive, depuis 2004, à la vitalité des territoires ruraux et à la dynamique des acteurs agricoles au premier rang desquels les agriculteurs. En plus de l'accompagnement dans les périodes difficiles, la Région veut anticiper et accompagner l'émergence d'un modèle agricole réellement durable alliant productivité et qualité, respect de la biodiversité, des sols, de la ressource en eau et de la santé tout en œuvrant à l'anticipation sur les changements climatiques.

Dès 2005, concomitamment avec la naissance du réseau InPACT, la Région s'est engagée pour répondre à la fois, à court terme, aux difficultés temporaires mais récurrentes que peuvent rencontrer les agriculteurs et surtout les éleveurs, avec, par exemple, le soutien à l'action remarquable de Solidarité Paysans, mais également à moyen et long terme, en accompagnant les mutations socio-écologiques des modèles agricoles pour la satisfaction de tous du producteur au consommateur.

En s'appuyant sur les axes majeurs que sont la formation, l'accompagnement technique et économique, l'installation des jeunes, la diversification des productions et le développement des circuits courts, le réseau InPACT agit, aujourd'hui, pour l'agriculture de demain. La synergie entre les acteurs du réseau InPACT démontre qu'il est possible d'allier efficacité socio-économique et préservation de l'environnement, lien au terroir, qualité des produits et productivité, santé publique, respect du climat et entreprises performantes. Une autre agriculture pour un rapport apaisé avec les autres acteurs socio-économiques et les citoyens est possible.

Ségolène ROYAL